

Dijon, le 23 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé la Côte-d'Or en vigilance orange pour un risque d'orages ce dimanche 24 octobre dès 14H jusqu'au lundi 24 octobre à 00H.

Les orages, localement violents, pourront être accompagnés de chutes de grêles, de rafales de vents comprises entre 80 et 100 km/h, de pluies intenses (10 à 20 mm en peu de temps) et d'une forte activité électrique.

Les habitants du département sont appelés à la prudence car ces violents orages sont susceptibles de provoquer localement :

- des dégâts importants sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- des inondations de caves et points bas qui peuvent se produire très rapidement.
- des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Les conseils de comportement à diffuser largement sont :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * J'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques
- * Je me tiens informé(e)
 - en consultant les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) de sources fiables et officielles : Météo France, Préfecture, SDIS, Police, gendarmerie...
 - en consultant les médias en ligne et en écoutant notamment France Bleu Bourgogne, radio de service public, qui donne de l'information régulière
 - en écoutant la radio 107,7 si je circule sur l'autoroute
 - en suivant les réseaux sociaux de ma commune qui peut être amenée à prendre des décisions locales (comme la fermeture des parcs et jardins par exemple)